

LUTTE CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE

20/06/2017

Ces informations ne sont que des préconisations.
L'application des produits phytosanitaires reste sous votre responsabilité.
Veuillez respecter les règles de leur utilisation. Agrément Certiphyto : LR00995

ARGILE, SYNEIS APPAT, PIEGES

Les olives attirent la mouche *Bactrocera oleae* dès qu'elles mesurent 8 à 10mm de longueur. Cette année ce stade est déjà atteint pour la plupart des variétés en plaine.

La première application d'argile doit être appliquée dès que possible.

Les argiles calcinées homologuées contre la mouche de l'olive sont ARGICAL PRO, SOKALCIARBO et SURROUND.

Cette dernière est commercialisée par M. Lefèvre à Ille/têt (Tél : 06 72 89 45 21)

NB : première intervention : 2 applications à 3% d'argile entre 7 et 10 jours d'intervalle permet une meilleure couverture de l'argile.



Olivières le 20 Juin (Photo Civambio 66)

Les pièges :

Seul le piège Viotrap est homologué et utilisable en AB contre la mouche de l'olive pour un piégeage massif mais son efficacité n'est pas prouvée.

Pièges de contrôle : piège « Olique » ou plaques engluées jaunes avec un diffuseur de phéromone « *Dacus oleae* » afin de déterminer les vols de *Bactrocera olea* et **déclencher les traitements de Synéis appât si l'application d'argile blanche n'a pas été choisie.**

Piège Olique : bouteille plastique avec 3 trous de 15 mm sous le tiers supérieur



Mélange : 40g/litre d'eau de Phosphate Diammonique

NB : un réseau de piègeurs est effectif sur toute la zone oléicole ; vous pouvez suivre les captures de mouche sur le site de l'AFIDOL : www.afidol.org dans la rubrique à gauche « Cartes de piégeage »

Marie SINGER – Référente technique oléiculture bio régional Sud & Bio
marie.singer@bio66.com – Port : 06 23 59 35 87

